

Hommage à Mme Denise LORACH

M. LE MAIRE : Je disais que cette journée a été particulièrement chargée en émotions diverses dont c'est vrai pour certaines on aurait bien fait l'économie. Mais c'est peut-être une raison de plus de se recentrer sur l'essentiel et nous allons dans un instant évoquer la vie et l'oeuvre de Denise LORACH, son combat pour les libertés, son refus de l'oubli. Certes depuis Bergen-Belsen le monde a changé mais le devoir de mémoire dont nous a parlé cette grande dame de l'histoire de Besançon, pour ne pas dire de l'histoire de France reste cruellement d'actualité. J'en veux pour preuve les deux drames successifs qui viennent de frapper notre planète, leurs contextes respectifs fondamentalement différents certes puisque dans le premier cas il s'agit d'un acte de guerre, barbare et dans le second d'un épouvantable accident mais que les deux sont à mettre sur un même registre en terme d'inacceptable. Que ce soit à Manhattan, à New-York ou à Toulouse, ce sont des vies humaines innocentes qui ont été brisées par ces violences sans précédent, terrorisme d'un côté, accident coupable de l'autre mais dans les deux cas une même horreur que l'ensemble de notre communauté que l'on dit civilisée ne peut cautionner. A New-York comme à Toulouse, il nous faut donc demander des comptes et si j'étais candide, si nous étions candides nous dirions «plus jamais ça» mais comme moi vous savez que malheureusement dans ce domaine, le pire peut être encore à venir. Je souhaite me tromper.

Je vous demanderai d'observer dans quelques instants, après l'hommage à Mme LORACH que je vais lire, et en mémoire des victimes de ces cataclysmes, une minute de recueillement.

Mme Denise LORACH nous a récemment quittés dans la discrétion, au terme d'une vie exemplaire consacrée à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Certains d'entre nous ont eu le privilège de travailler avec Mme LORACH, femme de caractère, de conviction, de coeur.

La presse locale a rappelé les étapes essentielles de sa vie : sa jeunesse heureuse dans une vieille famille franc-comtoise, son mariage avec Maître Jacques LORACH, vers lequel tendent ce soir toutes nos pensées, son arrestation en 1944 dans la Nièvre, son internement à Drancy, sa déportation à Bergen-Belsen avec son fils, sa libération ensuite par les troupes russes et la part active qu'elle a prise en juin 1945 pour aider au rapatriement d'un groupe de 240 femmes et de 80 enfants dont le sien.

Mme LORACH, chacun le sait, a créé et développé le Musée de la Résistance et de la Déportation, avec l'Association des Amis de ce Musée, dont la première assemblée générale s'est tenue le 25 octobre 1967. Soutenue et aidée par la Municipalité présidée par Jean MINJOZ, l'Association eut alors à trouver un local, obtenir des fonds, se procurer des documents et des objets. C'est ainsi que fut ouvert le 17 juillet 1971 le Musée de la Résistance et de la Déportation dans des locaux provisoires, qui devinrent définitifs en 1982 dans le bâtiment des Cadets à la Citadelle.

Rien n'eût été possible sans l'engagement total de Mme LORACH dans la réalisation de ce qui restera à tout jamais comme l'oeuvre de toute la vie de la fondatrice du Musée.

Multiplés démarches, recherche de financements, définition du parcours muséo-graphique, centre de documentation fréquenté par les chercheurs du monde entier, montage d'expositions : tous les jours, Mme LORACH veillait à ce que le Musée remplisse sa fonction de lieu de mémoire et de réflexion.

Conservateur bénévole du Musée depuis 1977, Denise LORACH en a été non seulement l'inspiratrice mais également l'inlassable avocate, jusqu'à ce que ses forces déclinent, d'une oeuvre qu'elle définissait elle-même comme étant «le témoignage d'anciens résistants et anciens déportés, ne voulant pas vivre repliés sur leurs propres souffrances et leur propre héroïsme».

Les Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation rendront prochainement hommage à la mémoire de Mme LORACH. La Ville s'y associera et j'invite bien sûr l'ensemble du Conseil Municipal à s'y associer également. Ce sera le 13 octobre à 14 heures 30 puisque ce jour-là nous donnerons le nom de Mme Denise LORACH à l'esplanade située devant les poteaux des Fusillés.

Je souhaiterais cependant dès ce soir remercier Mme LORACH pour son oeuvre immense, pour l'exemple qu'elle nous laisse, pour le courage, la ténacité, l'abnégation qui ont marqué toute sa vie et qui avaient si justement été soulignés par le Président de la République, François MITTERRAND, lors de la visite qu'il avait rendue au Musée le 30 mars 1987.

Madame LORACH, votre souvenir restera à tout jamais gravé dans nos mémoires. Les visiteurs de la Citadelle sauront que c'est grâce à vous, grâce à votre indomptable énergie et à l'Association que vous avez animée que Besançon, capitale d'une région qui fut une terre de résistance, possède un musée dont la devise «ne pas témoigner serait trahir» est aujourd'hui plus que jamais toujours d'actualité.

Je vous propose, chers collègues, d'observer maintenant quelques instants de recueillement et de m'autoriser à faire savoir à Me LORACH, membre de cette assemblée de 1953 à 1977, ancien Adjoint au Maire, et à ses fils, que l'ensemble de notre Conseil Municipal partage leur douleur. Je vous invite donc à vous lever et à observer, à la mémoire de Mme LORACH et des victimes de ces deux cataclysmes une minute de silence.

...

M. LE MAIRE : Je donne la parole à M. POCHARD.

M. Marcel POCHARD : Monsieur le Maire, chers collègues, je voudrais m'associer brièvement à l'hommage que vous venez de rendre à Mme LORACH au nom du Conseil Municipal et des Bisontins. J'ai eu effectivement l'honneur de travailler avec Mme LORACH sur un des dossiers d'une des étapes du développement du Musée. Elle était l'incarnation personnifiée d'une grande mission à laquelle elle s'est totalement identifiée qui était de maintenir le souvenir de ce que l'on doit refuser, qui était de rassembler pendant qu'il est temps des témoignages nécessaires et qui était d'édifier, donc de faire vivre un lieu de mémoire comme vous l'avez dit. Mme LORACH a mené à bien sa mission et effectivement nous lui devons bien cet hommage et la reconnaissance de cette ville.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur POCHARD.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je n'ajouterai pas à vos propos et à ceux de Marcel POCHARD, bien entendu tous les Bisontins et les élus en particulier s'y associent.

Je voudrais faire référence pour ma part aux propos sur la situation internationale et évoquer la mémoire de quelqu'un qui concerne moins les Bisontins mais qui s'est battu pour les mêmes valeurs de liberté, en l'occurrence le Commandant MASSOUD parce qu'à Besançon on sait qu'islam ça ne veut pas dire terrorisme. Il s'est battu contre les Soviétiques et contre les Taliban et je crois qu'on pourrait penser un jour aussi à donner son nom à un lieu de Besançon.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur BONNET. Je crois que c'est effectivement une excellente suggestion, le Commandant MASSOUD s'est battu lui aussi contre l'obscurantisme, contre la folie et nous nous associons à votre témoignage.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 17 octobre 2001.